

STAGE DE FORMATION SYNDICALE



**Pour s'inscrire au stage :
recopier le modèle de demande d'autorisation d'absence
la déposer avant le 10 février 2016,
nous prévenir de votre participation dès le dépôt de la
demande par mail snuep49@snuep.fr.**

La formation syndicale est un droit, utilisez-le !

Demande d'autorisation d'absence pour stage syndical

Nom, prénom.....

Grade et fonction.....

Établissement.....

à Monsieur le Recteur de l'académie de Nantes

S/c de (nom et fonction du chef d'établissement) (1)

Conformément aux dispositions (2)- de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (art. 34 – alinéa 7) pour les fonctionnaires ;
de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 (art. 2), portant statut des agents non-titulaires de l'État, définissant
l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un
congé le **10 mars 2016** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à **ANGERS**.

Il est organisé par la F.S.U sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la Fédération Syndicale
Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour
la formation syndicale (J.O. du 30 janvier 2009).

A le
Signature

(1) La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance soit le 10 février.

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire loi 84-16 ; non-titulaire loi 82-997)